



CONCOURS D'ENTREE DNSP 1
du 6 au 10 mai 2019
à Châlons-en-Champagne
dans les locaux du Cnac - Site "La Marnaise"
(34, avenue du Maréchal Leclerc)

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir :

- entre 18 et 23 ans,
- au minimum le baccalauréat ou l'équivalence pour les étrangers,
- effectué le choix d'une spécialisation circassienne et la pratiquer régulièrement,
- une bonne préparation physique,
- suivi une formation acrobatique de base par un entraînement régulier,
- des notions de jeu, d'espace scénique, de rythme corporel et de danse,
- avoir des notions de la langue française.

LES ÉTAPES DU CONCOURS

1- Etude des dossiers

1^{er} mars - Clôture des candidatures

Chaque candidat devra avoir adressé :

- par mail, le **dossier d'admission et le dossier complémentaire** au service des études du CNAC à ensac@cnac.fr
 - et par courrier à l'attention de Floriane Dusuel (CNAC, 1 rue du Cirque – 51000 Châlons-en-Champagne)
- l'ensemble des pièces additionnelles** nécessaires à la constitution de son dossier.

Tout dossier incomplet ou reçu après la date de clôture, toute clé USB (uniquement) non envoyé(e) ou envoyé(e) en retard, NE SERA PAS ÉTUDIÉ.

Courant mars - Etude des dossiers

- Réunion de concertation des deux établissements (Enacr et Cnac) pour étudier l'ensemble des dossiers,
- Envoi des convocations courant du mois de mars pour les candidats admis à passer les épreuves de sélections. Les candidats non admis sur dossier recevront un courrier ultérieurement.

2- Epreuves du stage de sélections du 6 au 10 mai 2019

Chaque candidat sera évalué lors d'un stage de présélections les 6 et 7 mai, puis d'un stage de sélections si il est admis du 8 au 10 mai, sa présence est obligatoire sur l'ensemble des ateliers.

Nature des épreuves

- Epreuves du niveau acquis et des aptitudes dans la spécialisation choisie : coef 2
- Epreuves en danse : coef 1
- Epreuves en théâtre : coef 1
- Entretien : (toute note inférieure à 5/20 sera éliminatoire) : coef 1
- Présentation de 3 min max/candidat ou 5 min pour un collectif : coef 1
- Epreuves en préparation physique : coef 0,5
- Epreuves en acrobatie : coef 0,5

Jury

Un jury présidé par le Directeur général du Cnac réunira l'ensemble des enseignants évaluateurs du concours de sélection, ainsi que des professionnels invités (artiste, personnalité du monde artistique, se réunira à l'issue de la dernière journée de sélections pour dresser la liste des candidats retenus pour intégrer la première année du DNSP. Ceux-ci seront admis sous réserve médicale.

Les candidats seront hébergés du 6 mai au soir au 8 mai au matin concernant les présélections, puis du 8 mai au soir au 11 mai le matin pour les candidats admis aux sélections.

Les repas de midi des journées de présélections et sélections seront pris en charge par le Cnac. Les autres repas et les transports devront être assurés par les candidats.

**Pour toute question sur le concours d'entrée DNSP 1
contacter Floriane Dusuel au 03 26 21 80 50**

Centre national des arts du cirque - 1 rue du cirque 51000 Châlons-en-Champagne
cnac.fr / cnac.tv